SOMMAIRE

L'UNION DES ARTISTES

Le mot au President	2
Nouveaux membres	3
Soirée des artistes à la Bellone	8
Sonnez trompettes, battez tambours	9
Total des collectes petits-sabots	10
Nouveau Conseil d'Administration	11
Suite de l'entretien Binot- Dumaine	13
Des nouvelles du front	15
Agréation de l'Union (ORU)	16
Convention Collective Sectorielle	19
Où sont passés les comédiens belges ?	23
Hommages	25
Naissances	26
Le site de l'Union	27
Fichier bureau optimisé pour l'Union	28
Concours d'une oeuvre lyrique	30
Programmation 2007 théâtre des Doms	31
Un dernier "mot" d'au revoir	32
Avantages offerts et demande d'admission	33

Le mot du président



Mars 2007

Trois nouveaux maillons sont venus renforcer la chaîne de l'Union. C'est une des forces de l'Union de pouvoir compter sur des artistes de plusieurs disciplines, de pouvoir changer d'administrateurs. Et tant mieux qu'ils soient d'âge, de mentalité et d'horizons différents.

J'ai le plaisir d'accueillir 3 nouveaux administrateurs au sein du Conseil d'administration et pour 3 ans (minimum):

- Nicole Valberg, qu'il est inutile de présenter aux « théâtreux ». Les lyriques et les chorégraphes verront rapidement en elle la précision et l'honnêteté de pensée de cette comédienne hors pair et professeur de théâtre notamment à l'IAD. Avec elle, c'est la beauté qui entre au Conseil d'administration de l'Union.
- Charles Kleinberg, tout aussi connu que Nicole, professeur honoraire au Conservatoire Royal de Bruxelles, son expérience, ses conseils et sa sagesse aideront aussi grandement notre association.
- Jean-Gilles Lowies, jeune artiste, metteur en scène, comédien, concepteur et producteur de projets de théâtre. Il représente le maillon nouveau qui est la force de l'Union.

Il parait que depuis le 6 mars je porte le titre de Président, Bernard Marbaix et Pierre Dherte étant vice-présidents aidés par 9 administrateurs (tous aussi beaux que compétents). Mais voici comment je vois le bureau responsable des décisions de l'Union : c'est à mes yeux une EQUIPE – je le dis honnêtement et sans tartufferie – formée de 12 administrateurs mandatés par les 540 membres. Personnellement, les titres, médailles, rubans et signes honorifiques, ce n'est pas ma tasse de thé. Avec Bernard, (que j'ai été voir hier dans « La Cuisine » aux Martyrs : superbe !) nous travaillons de concert, comme avant, main dans la main. Il faut dire qu'on se connaît depuis 1970, étant tous deux « à l'année » au Théâtre du Parc. Merci Bernard, au nom de l'Union pour ce que tu as fait pendant + de 14 ans et merci pour ce que tu feras encore!

Un mot aussi d'amitié et de soutien à Léon Dony, administrateur depuis 24 ans à l'Union et grand ordinateur des buffets pour nos cocktails. Je sais que les nouvelles de sa santé sont bonnes, j'en suis ravi.

Dans les nombreuses et multiples activités de l'Union, la principale est pour moi la philanthropie. C'est le côté CŒUR de ce que je fais à l'Union depuis que j'y suis administrateur, c'est-à-dire 24 ans, et j'ai la ferme intention de continuer cette philanthropie active qui est, on le sait, mon leitmotiv. Elle est la base de l'Union. Ce qui ne veut pas dire que nous négligeons les défenses juridiques, morales et financières de nos membres. Et à propos de finances, en les regardant de près, force est de constater que le bon résultat de la vente des petits sabots et/ou crayons est utile, vitale et indispensable pour la poursuite de nos activités. J'y reviendrai en fin d'année.

Dans la défense des droits des artistes, l'Union, à travers les mandats de Pierre Dherte, Jean-Michel Vovk et moimême, passe beaucoup de temps, notamment à Prospère (fédération regroupant les réalisateurs, scénaristes, artistes de l'audiovisuel...). Souvent il faut re(frapper) sur la table, se montrer intransigeant : certaines personnes oublient ou pensent oublier qu'une production, quelle qu'elle soit, se fait principalement avec les artistes. Sans les artistes, plus de films, téléfilms, bref... plus de spectacles.

Pierre Dherte nous parlera notamment de notre toute récente et importante agréation, signée par la ministre de la Culture de la Communauté française, Fadila Laanan.

Née en 1927, la toujours jeune Union des Artistes du Spectacle, fête ses 80 ans d'existence. Nous en reparlerons bientôt dans le prochain épisode... pardon, dans un prochain bulletin.

Jacques Monseu



Nouveaux membres

"La grande force de l'Union réside dans ses membres, les artistes, les créateurs. Ceux d'hier, d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain. Ensemble, nous construisons l'avenir de l'Union, celui des artistes, plus forts que jamais!"



Vous aussi, parrainez de nouveaux membres!

N'hésitez pas à photocopier le formulaire d'adhésion qui se trouve dans chaque bulletin en dernière page. Proposez-nous de nouveaux membres en renvoyant le formulaire préalablement signé par l'artiste qui souhaite nous rejoindre ainsi que par deux parrains euxmêmes membres depuis minimum un an! Vous, par exemple? Vous pouvez également nous demander des formulaires d'adhésion par fax, par téléphone, par courrier ou encore en télécharger un exemplaire via notre nouveau Internet:

http://www.uniondesartistes.be

Union des Artistes du spectacle

Tél. & fax: 02/513 57 80 union.des.artistes@skynet.be

Rue Marché aux Herbes, 105/33 1000 - Bruxelles

Nous demandons à tous nos membres possédant une adresse e-mail de bien vouloir nous la communiquer le plus rapidement possible!

Philippe Fontaine



Je ne vais pas t'ennuyer, cher Membre de l'Union, en égrenant point par point la carrière de Philippe pour te le présenter. Parce que je trouve la chose un peu vaine et que ce n'est pas cela qui te fera découvrir la profonde personnalité de ce compagnon-régisseur, de théâtre et entièrement

dévoué à sa concrétisation. Pour commencer, sache que, bien que né à Nice, il passe sa tendre enfance à Dakar. Au cours de cette période, il se forge une passion pour le métier de son père - le comédien Robert Fontaine. A six ans, Philippe connaissait par coeur le rôle de Caligula... Autre passion de l'enfant : celle pour un petit reporter belge qui sillonnait le monde en compagnie de son chien. Ce que l'enfant trouvait dans les dessins d'Hergé, l'homme le recherche encore aujourd'hui... Philippe est un incorrigible tintinophile. De retour à Nice, il prend des cours de théâtre, fait un peu de cinéma, et travaille en compagnie avec Pascal Rambert durant sept ans. Puis, il crée une compagnie de théâtre jeune public. Son spectacle : "Le pin sur les planches" traverse la France de long en large, puis arrive en Belgique. Il s'y installe. Il travaille pour les "Zygomars", puis participe à la création du Centre Culturel d'Eghezée dont il sera régisseur général durant 6 ans. Depuis trois ans déjà, son parcours croise le nôtre, au Théâtre des Martyrs. Indépendemment d'une passion inextinguible pour le théâtre, c'est - à mon sens - le travail de compagnie au service de la scène qui anime Philippe. Dévoué et appliqué avec toutes les troupes qu'il côtoie au coeur des Martyrs, il est aussi devenu un partenaire précieux et nécessaire dans le travail quenous partageons au sein de Théâtre en Liberté.

Bienvenue à l'Union, cher Philippe. C'est un plaisir de te connaître et de bosser à tes côtés.

Stéphane Ledune

Jack Cooper



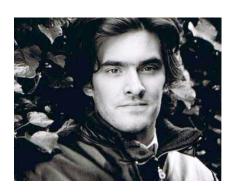
Nous accueillons un jeune et talentueux magicien. L'Union se veut, rappelons-le, le point de rencontre de tous les artistes du spectacle, y compris, bien sûr, de la magie et de l'illusion. Jack, passionné de magie depuis son enfance (il est né en 1980) exerce sa « coupable » activité depuis 1998 dans

de nombreux festivals et concours en Belgique et à l'étranger. Je cite entre autres le théâtre St Michel (il a fait ses études au collège du même nom), le Festival de l'Illusion à Huy, à Grenoble (médaille de bronze), à Nivelles (1er prix du jury), au congrès national de magie à Woluwé-St-Pierre. Il a fait des spectacles au profit du Télévie et depuis 2003 il est tous les étés au Karreveld, dans un spectacle remarquable que j'ai

Il a fait des numéros de télépathie et de mentalisme brillamment, a assuré 80 représentations au Cirque Pauwels, à quoi on peut ajouter des spectacles privés. Bref, il ne pense que Magie. Pourrait-il faire autre chose ? J'en doute. Et il est perfectionniste; mais je le crois honnête : s'il vous pique un jour votre montre ou votre portefeuille lors d'un cocktail de l'Union, je suis presque sûr qu'il vous le rendra...

Bernard Marbaix

Romignion Sébastien



C'est avec un grand plaisir que je coparraine avec Lucienne Delvaux et Lionel Lhote le jeune et talentueux ténor Sébastien Romignon. J'ai fait sa connaissance il y

a peu: il chantait l'air redoutable de Nadir dans « Les Pêcheurs de perles ». Directement après il était auditionné à La Monnaie pour l'Opéra de Munich.

Sébastien, d'origine vénitienne, est né à Bruxelles. Il y accomplit des Etudes Commerciales et c'est auprès de mon ami Louis Landuyt qu'il termine ses études de chant au Conservatoire de Musique du Luxembourg. Il commence alors sa carrière de ténor: « La Fille du tambour major » d'Offenbach, « Il Barbiere di Seviglia »(le Comte Almaviva), « Die Fledermaus »(Alfred), « Les Pêcheurs de perles »(Nadir). Il chante également en récital et en concert: le « Requiem » et « La Messe du Couronnement » de Mozart au Palais

Sébastien possède, en plus d'un physique de jeune premier, une belle voix de ténor lyrique avec un aigu d'une facilité étonnante. Nul doute qu'un bel avenir lui est promis.

Bienvenue parmi nous, Sébastien.

des Beaux-Arts de Bruxelles.

Paul Gérimon

Jean-Philippe Lejeune



Le théâtre étant un des derniers lieux où les gens se rencontrent, c'est aussi un endroit où les acteurs se rencontrent, bien évidemment. C'est dans « La Forêt » au Théâtre National que j'ai rencontré Jean-Philippe et on s'est promené pendant un bout de temps dans cette

forêt, Jean-Philippe et moi. On s'est parlé, on a parlé de la musique, lui s'y connaît, moi pas tellement et de l'Histoire, l'histoire du monde dans lequel nous vivons. On a aussi parlé de l'Egypte et de la Renaissance. Et j'ai rencontré un homme simple, généreux, modeste, un homme qui aime jouer, un acteur donc et, comme l'Union des Artistes est une association d'acteurs, c'est avec plaisir que je l'introduis parmi nous.

François Beukelaers, son premier parrain. Bernard Marbaix est son deuxième parrain.

Olindo Bolzan



Je ne connaissais pas personnellement Olindo quand j'ai été amené à faire duo avec lui dans «La Forêt» cette année au Théâtre National dans la mise en scène de Philippe Sireuil. Etant exactement même temps que lui et en coulisses aussi, j'ai pu apprécier ses qualités de comédien et de cama-

rade. C'est donc avec joie que je le parraine avec Janine Godinas qui faisait partie du spectacle.

De 79 à 87, Olindo, homme de convictions a fait du Théâtre-Action au théâtre de la Renaissance à Liège et au théâtre de la Communauté à Seraing. Après ses études au Conservatoire Royal de Liège dans la classe de Max Parfondry, il a joué de nombreux spectacles parmi lesquels « L'Annonce faite à Marie » mis en scène par Jacques Delcuvellerie au Groupov et au Varia, « Karl Valentin » mis en scène par Françoise Bloch (qui deviendra sa compagne) au Théâtre de la Place, au Bota, au Théâtre National et en tournée, puis toujours avec elle « La Comédie sans titre », « La Demandeuse d'emploi » aux Tanneurs, « Peines d'amour perdues » (Philippe Sireuil au Théâtre de la Place), « Salomé Fractions » (Laurent Wanson au National), « Nature morte » de et mis en scène par Martine Wijckaert, « Liliom » (Jean-Louis Colinet au Théâtre de la Place), « Chambre noire » (Olivier Coyette à I'L), «L'Avare» (Michel Dezoteux au Varia, «La Mouette » (Jacques Delcuvellerie au National, repris cette saison) et bien d'autres pièces...

Il a fait du cinéma, notamment dans « L'Enfant de Jean-Pierre et Luc Dardenne et de la télé. Excellent comédien, Olindo fait partie de ces artistes qui auraient pu être avec nous depuis 15 ans... si on le lui avait proposé. Il est loin d'être le seul dans le cas.

Bernard Marbaix

Guerin Véronique



Véronique a été formée à Parallax et à la Kleine Academie. Après plusieurs stages intenses de danse, American iazz, danses africaines, danses folkloriques, chant et formations de clown (Vincent Rouche). Véronique a

jourd'hui une expérience professionnelle variée comprenant, entre autres, des spectacles avec La Cie des Baladins du Miroir ou la Cie des Six Faux Nez. Elle a également été dirigée par Carlo Boso ou N. Paxinou.

Sa marraine est: Denyse Schwab

Bienvenue Véronique.

Pierre Dherte

Philippe Jeusette



Il y a des rencontres que l'on fait et qui restent marquées en nous à jamais comme le passage prodigieux de ces étoiles incendies qu'on appelle comètes.

J'ai eu le bonheur de la faire cette rencontre, avec un acteur, Philippe Jeusette, un des plus doués de sa génération.

La première fois que nous nous sommes rencontrés sur les planches, c'était en 1995 lors de la traversée inoubliable de l'œuvre de Werner Schwab, mise en scène de Michel Dezoteux. Philippe y était fulgurant. On ne peut pas tricher avec Schwab. Il faut y être de plain-pied, pleine tête, plein souffle, plein rythme, plein pleine respiration, pleine humanité, pleine sueur, plein sexe et tout cela et tout cela avec une grande générosité.

Il est tout ça Jeusette, d'emblée.

A lui seul il est capable de construire une tour de Babel où toutes les langues sont compréhensibles par tous.

Il se délecte des poètes les plus grands : Shakespeare, Molière, Tchekov, Musset, Feydeau, Koltès, Bond, Piemme, Kaiser (« Octobre » Lauréat du prix du Meilleur Acteur en 1998), Lagarce. En 2005 il a adapté « Cosmétique de l'ennemi » d'Amélie Nothomb. Il y jouait avec son ami Alexandre Trocki. C'était une grande réussite.

Depuis 1987 il a joué quelques dizaines d'auteurs et aujourd'hui voilà qu'il rejoint l'Union.

Je suis tout à la fois fière et émue que Philippe vienne nous rejoindre pour faire notre de « Union » le lien, le lieu le plus représentatif de notre métier.

Bienvenue Philippe Ta marraine Janine Godinas.

Le parrain de Philippe est Bernard Marbaix

Discours du Président

Assemblée Générale du 26 février 2007 à La Bellone



Merci d'être tous avec nous dans la Maison du Spectacle, celle des Artistes du specoù nous aurons tout à l'heure au cocktail la possibilité d'exprimer notre sympathie à Anne Molitor qui a codirigé avec Monique Duren la Bellone pendant plus de 11 ans.

Merci à l'équipe de la Bellone qui nous a accueillis si gentiment et à l'équipe de l'Union qui travaille depuis de nombreuses heures pour nous sustenter au cocktail (Hilde Musin, Monique Ramon, Jacqueline Paquay, Pascale Gilles, Marcelle Dejaive et André Michel).

Je dois excuser Victor Scheffer, Pierre Johnen du Conseil d'Administration pris par ses activités professionnelles qui nous rejoindra peut-être au cocktail, ainsi que Catherine Leriche, Nelly Beghin, Jacqueline Ghaye, Nicole Madinier, Marion et son mari Léo Quoilin ...qui nous demandent de les excuser.

Jacques Monseu, Pierre Dherte, Paul Gérimon se représentent à vos suffrages.

A notre grand regret, mais tant mieux pour lui, Victor Scheffer, trop pris par son travail, a du démissionner de son poste d'administrateur, il met en scène Virginie Hocq qui a un grand succès en ce moment, notamment à Paris. J'espère qu'un jour prochain Victor se représentera.

Charles Kleinberg, Nicole Valberg et Jean-Gilles Lowies se présentent à vos suffrages. Je demanderai tout à l'heure la parole à chacun pour qu'ils vous disent ce qu'ils font ou ont l'intention de faire à l'Union.

Il y a 3 candidats pour 3 postes en plus des personnes qui se représentent. (rappel : nous sommes 10 à l'heure actuelle mais nous pouvons aller à 12 mandats maximum). Il faut la moitié des suffrages + 1 (c'est-à-dire la majorité simple pour être élu).

Un tout grand merci à Léon Dony pour ses 24 ans de présence (8 mandats). Léon qui n'est pas là, en tout cas en ce moment, a eu cette année des problèmes de santé qui lui ont causé du souci. Nous formons tous des vœux pour qu'il retrouve bientôt toute sa force. 24 ans de dévouement, 24 ans que l'on peut compter sur lui, notamment à chaque manifestation de l'Union. Je pense aux assemblées générales, aux cocktails qu'il organisait, au Marché du Théâtre à Ittre depuis 10 ans, je pense au 60ème puis au 75ème anniversaire de l'Union, et à la St Nicolas.

A chaque fois, Léon est présent et efficace, et encore au cocktail l'an dernier à la Comédie Claude Volter. Pour tout cela, pour le cœur que tu as mis à servir les autres, merci Léon.

Et maintenant merci aux membres du Conseil qui continueront leur tâche : Anne Carpriau, Jean-Henri Compère, Pierre Johnen, Magali Orsini et Jean-Michel Vovk ; et à toutes celles et ceux sur qui on peut compter (notamment en période de collectes) et je pense bien sûr en particulier à Denyse Schwab.

Et enfin à Françoise qui, toujours fidèle, est l'indispensable et souriante cheville ouvrière de notre bureau, ce qui est loin d'être facile.

Une très bonne nouvelle : le résultat actuel des collectes des petits sabots est de 91.390,01 €. Il est déjà supérieur à notre chiffre global de l'an dernier (68.319,85 €) ce qui est magnifique (23.000 € en plus).

J'avais peur, je l'ai dit, des résultats de cette année, à cause de la disparition de l'ADAC, dont les spectacles occupaient la 2ème ou 3ème place, selon l'année, dans nos résultats. Il est impossible de dire ce qu'auraient étés les résultats avec l'ADAC. Mais nous constatons avec joie que les résultats des autres théâtres sont globalement bons ou très bons, et que la collecte continue à bien se porter.

L'excellent accueil réservé à notre crayon - crayon moins cher que le stylo-bille et bien moins cher que l'épinglette puisqu'il coûte 0,11 E - cet accueil nous a pris de court. Nous en avions commandé 15.000 mais ce fut nettement insuffisant. On en a recommandé mais cela a pris un certain temps, alors on a profité de ce manque pour remettre dans le circuit une bonne partie des vieux pins et badges qui nous restaient encore. C'est toujours ça de gagné!

Je tirerai les conclusions de la collecte dans notre bulletin de mars.

Paul Gérimon nous parlera du concours d'œuvres lyriques pendant le dépouillement. Je donnerai aussi la parole au docteur Daniel Toussaint, qui nous donnera des nouvelles du PAMOC.

En ce qui concerne les mesures de restrictions dont nous avons parlé il y a un an, nous les mettons en application et je pense – Anne vous parlera des comptes après – qu'elles commencent à porter leurs fruits :

- •nous ne nous remboursons plus nos frais de parking,
- •nous avons augmenté la cotisation,
- •nous ne délivrons les allocations sur demande toujours qu'à partir de 65 ans et non à 60,
- •pour ce qui est des prêts, nous insistons aussi davantage auprès de ceux qui oublient de rembourser.

Enfin, je vous présente mes excuses car pour la première fois, je devrai m'absenter au cocktail ainsi que Jean-Henri Compère. Nous avons en effet une 1ère dans deux jours, « La Cuisine » de Wesker, aux Martyrs!

Bernard Marbaix





Soirée des Artistes à la Bellone!

par Pierre Dherte

Après notre Assemblée Générale et notre cocktail traditionnel, nous avons mis en place (en très peu de temps!) une petite soirée artistique à la Bellone. Piano, micros, magie, danse, tango, grandes illusions, etc. Les arts de la scène et les artistes étaient présents dans leurs diversités et dans un esprit festif et décontracté comme nous l'aimons à l'Union! L'initiative a été saluée par la majorité et je tiens ici à remercier tous les membres qui m'ont témoigné par écrit leurs encouragements en espérant voir la démarche réitérée dans de meilleurs conditions encore l'année prochaine!

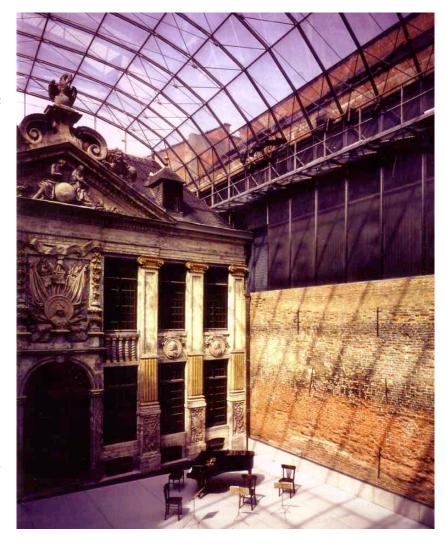
Les photos de la soirée et les portraits des membres sont consultables sur notre site internet à la rubrique "Soirée du 26 février". Contactez l'Union pour obtenir les vôtres ou commandez directement vos photos à l'adresse suivante : http://www.gregoryhalliday.be/index.cfm?fuseaction=members.home (mot de passe = "bellone")

Je tiens aussi à remercier tous les artistes ayant participé à la soirée pour laquelle, rappelons-le, aucune répétition n'avait été envisagée!

Merci à :

Philippe Tasquin, Madiha Figuigui, Sandrine Laroche et Gilles, Valérie Marchant, D.J. Bass Addict, la Fanfare Fansifar. Merci aussi à Benoît Jouveneau pour son aide précieuse.

Merci enfin à la **Bellone** pour sa collaboration dévouée et pour son aide technique et matérielle.



P.S.: à la demande de certains, **la vidéo** du tour de prédiction que j'ai réalisé ce soir-là et qui a été conçu par **Orson Welles** à la télévision américaine en 1978 se trouve actuellement en ligne sur notre site dans la rubrique "films". Vous pourrez ainsi voir la version originale de Monsieur Orson!



Sonnez trompette, battez tambour!

par Anne Carpriau

Notre assemblée générale de ce 26 février 2007 a réuni dans les merveilleux locaux de la maison de la Bellone les plus dévoués de nos membres et les plus intéressés par notre action. L'accent n'a hélas pas été mis sur le fait suivant : c'était la 80ème année d'existence de notre Union. Un beau gâteau aurait peut-être dû marquer cette date. Mais soyons économes. La longévité de notre action réjouit nos cœurs : c'est le principal. En tant que secrétaire générale

trésorière, mon devoir était de vous révéler l'état de nos finances. Lors de l'assemblée générale de février 2006 l'humeur était plutôt empreinte de morosité. Heureusement, cette année, les nouvelles sont meilleures. Le déficit est un peu épongé. Quant aux collectes, elles atteignent à ce jour 97.660,76 euros. Or, en 2006, elles étaient de 68.314,85 euros. Ce qui représente une progression de 29.345,91 euros. L'idée de présenter des crayons à l'effigie de l'Union des Artistes du Spectacle était excellente d'autant plus que leur coût d'achat est moindre que celui de nos précédents produits (épinglettes et bics).

Remerciements:

La campagne dite « Petits sabots » qui constitue en grande partie la base de notre fonctionnement philanthropique a donné, comme je l'exprime plus haut, une plus grande satisfaction qu'en 2006. Tous les directeurs de théâtre qui nous ont permis d'organiser cette collecte sont à remercier chaleureusement. Ensuite, les comédiens qui, au lieu de prendre un repos mérité entre 2 actes, se précipitent pour tendre le panier aux spectateurs. Et, surtout, ceux de nos membres qui quittent leur intérieur confortable pour aller en matinée ou soirée solliciter les spectateurs au profit de notre Union. Denyse Schwab se dévoue chaque année pour réunir les bonnes volontés. Je vous présente mes excuses : citer les noms des collecteurs m'exposerait peut-être à oublier l'un ou l'autre d'entre eux. Je m'en voudrais et ils m'en voudraient à juste titre. C'est donc un chaleureux remerciement à l'ensemble de tous ces membres qui acceptent d'accomplir cette mission!

Remarque générale :

Il est regrettable que les jeunes membres de notre Union soient moins nombreux que nos anciens pour accomplir cette tâche.

Anne Carpriau

J'ajouterai trois choses à ce que dit Anne : le crayon 0,11 € et, malgré la « mise en route » inévitable à la fabrication, il rapporte évidemment beaucoup plus que les bics et épinglettes. Donc, il faut continuer dans cette voie. Si le nombre de théâtres qui participent à la collecte (nombre qui est fluctuant) est légèrement inférieur à ceux de l'an dernier, ils sont presque tous en progression, et parfois de façon spectaculaire. Il faut définitivement tordre le cou au bruit qui dit que la collecte est en perte de vitesse. C'est complètement faux. Mais par contre, il est bien évident qu'elle est inévitablement fluctuante et que chaque année elle demande l'énergie de tous, car le résultat n'est jamais assuré...

Enfin je voudrais terminer par un immense merci à Anne Carpriau et à Denyse Schwab.

Bernard Marbaix

J'ajouterai une dernière chose à ce qui a été dit : il est essentiel de rappeler que le succès des collectes est en grande partie dû aux collecteurs (artistes du spectacle et autres) et au fait que les artistes font eux-même l'annonce, de préférence sur le ton de l'humour, en stipulant clairement les missions de notre association essentiellement subsidiée par les dons des spectateurs et dont l'objet principal est d'aider les artistes *financièrement, moralement et juridiquement !* Par ailleurs, je remercie personnellement Martine Renders et Jules-Henri Marchant qui ayant compris cela ont permis une collecte plus que doublée par rapport à l'année précédente ! Je remercie également Anne Carpriau et Denyse Schwab dont le nécessaire dévouement en la matière est exemplaire !

Pierre Dherte

Total des collectes petits-sabots

2006-2007

Théâtre Royal du Pare	21.555,00
Théâtre Royal du Parc	14.500,00
Théâtre Loyal du Trac (Accueil aux Théâtre des Martyrs)	12.685,23
Atelier Jean Vilar	9.744,77
Théâtre Royal des Galeries	7.643,65
Rideau de Bruxelles	6.412,40
Le Public	4.493,00
Théâtre de la Valette	3.500,00
Comédie Claude Volter	2.735,88
Argan 42 Hanssens (Accueil au Centre Culturel d'Uccle)	2.640,51
Théâtre National	2.258,43
Théâtre de l'Ancre	1.607.22
Théâtre de la Toison d'Or	1.124,55
ABCD	1.087,82
La Samaritaine	1.065,00
Théâtre des Martyrs (petite salle)	929,74
Théâtre de la Flûte Enchantée	762,00
Association Artistique d'Auderghem	704,00
Atelier 210	497,67
La Vénerie	283,25
Théâtre des Tanneurs	267,62
Marion - Lundis Théâtre	250,00
Théâtre Royal de Toone	250,00
Théâtre de la Vie	219,42
Messe des Artistes	159,00
Théâtre Varia	192,90
Alix Mariaule (A l'Espace Bernier)	66,70
ZUT	25,00
TOTAL	97.660,76 €

Nouveau Conseil d'Administration

D / 11 .	7	(2006, 2000)
<u>Président :</u>	Jacques Monseu	(2006-2009) 02/346 56 29
	Bd G. Van Haelen, 43	02/340 30 29
	1190 Bruxelles	
***	D 736 7 1	(2004 2007)
<u> Vice-Présidents :</u>	Bernard Marbaix	(2004-2007)
	Avenue d'Auderghem, 304	02/649 77 21
	1040 Bruxelles	
	n, n,	(2004 2007)
	Pierre Dherte	(2004-2007) 02/514 09 43
	Rue Isidore Verheyden, 10	
	1050 Bruxelles	0475/55 40 61
	A C	(2005, 2009)
<u>Secrétaire générale trésorière</u> :	Anne Carpriau	(2005-2008) 02/230 46 14
	Rue Général Leman, 114	
	1040 Bruxelles	0478/54 19 51
47		(9000, 9000)
<u>Administrateurs</u> :	Jean-Henri Compère	(2006-2009)
	Rue Vandeweyer, 69	02/242 97 78
	1030 Bruxelles	
	Paul Gérimon	(2007-2010)
	Rue Saxe-Cobourg, 32	02/346 10 25
	1210 Bruxelles	0496/77 05 28
	Pierre Johnen	(2004-2007)
	Rue du Chenois, 42	02/218 81 71
	7090 Hennuyères	0495/53 66 35
	Charles Kleinberg	(2006-2009)
	Rue aux Laines, 17/45	067/55 50 18
	1000 Bruxelles	0476/20 78 98
	Jean-Gilles Lowies	(2007-2010)
	Place Van Meenen, 24	02/534 50 33
	1060 Bruxelles	0494/18 35 11
	Magali Orsini	(2006-2009)
	Place du Roi Vainqueur,21/16	0475/93 61 98
	1040 Bruxelles	
		(222 - 222
	Nicole Valberg	(2007-2010)
	Rue de la Sapinière, 18	02/673 32 46
	1170 Bruxelles	0497/28 68 46
	Jean-Michel Vovk	(2005-2008)
	Rue Van AA, 44	02/648 59 23
	1050 Bruxelles	0486/21 18 11

Le Théâtre de l'Equipe A propos du livre de Jacqueline Piette

Toute personne qui aurait des précisions, documents (photos, programmes) témoignant de l'activité et du rôle important qu'a joué le Théâtre de l'Equipe, sous la direction de Fernand Piette, peut les communiquer à l'un des deux « Fonds Piette » :

A la Bellone chez Madame Jocelyne Philippekin – 02/513.33.33.

A la Bibliothèque Royale Albert Ier au 3ème étage – Musée Littérature, archives à Madame Nicole Leclercq – 02/519.55.76.

Dons archives et documentations

Chers Membres,

Nous tenons à vous rappeler que notre activité en la matière continue.

Nous sommes toujours à la recherche de dons : photographies dédicacées et de scène – correspondance artistique/théâtrale – programmes et affiches – coupures de presse – albums de photographies et tout autre document se rapportant à votre carrière.

L'Union des Artistes du Spectacle saura les préserver et les valoriser.

Veuillez prendre contact avec Madame Carpriau à l'Union des Artistes du Spectacle (lundi – mardi – jeudi) de 10h à 14 h – 02/513.57.80 ou en dehors de ces horaires au 02/230.46.14.

Anne Carpriau,

Administratrice et membre de la Sibmas.

Info de dernière minute

Un vent favorable nous apprend que notre ami René Lambert, sûrement aidé par Nicole Jacquemin, verra son dernier roman "Sur des prés d'herbes fraiches" fleurir dans les librairies à partir du 21 avril. Un roman de 490 pages dont l'action se passe à Paris au Edition Luc Pire.

Suite de l'entretien Binot-Dumaine

dont la dernière parution date de décembre 2005

A la mort de Jacques Lippe (1923-1990), il y avait eu brusquement trois ou quatre pages dans le Soir Illustré, avec des photos. Je suis ravi qu'on ait fait cet hommage à ce grand comédien, parce qu'il le méritait bien. Mais ce qui m'a fait mal, c'est que sur ces photos, à côté de lui, il y avait des tas de comédiens dont on ne donnait même pas les noms. Par exemple, Richard Muller (1929-1976) qui était mort quelque temps avant.

* * *

Florida, la fameuse habilleuse du Parc fut très étonnante aussi. Il y aurait moyen d'écrire un livre sur elle. Elle habitait au Sablon; elle partait du Parc à pied, avec de la nourriture pour les chats. Elle s'arrêtait à tous les coins de rue pour nourrir les chats errants.

C'était une ancienne écuyère de cirque. Elle était complètement sourde, avec une voix chevrotante. Elle commettait beaucoup d'erreurs, mais elle était pleine de bonne volonté, elle était adorable. On lui a confié un jour un rôle parce que Marianne André avait décidé qu'elle avait un visage pour jouer une servante russe. Dans un Tchekov que jouait Denise Volny (1905-1997), elle a joué une servante muette. Au début, elle ne voulait pas. Et puis, peu à peu, elle a commencé à y prendre du plaisir. Un jour, en scène, Denise devait lui remettre un objet. Avec sa voix chevrotante elle a dit: "Merci, Madame Volny!" Elle ne faisait plus la part de la réalité et du jeu. Dès qu'il y avait un changement rapide, Florida ne comprenait pas. Elle voyait un costume d'un côté; elle le remettait d'un autre. Alors à cause d'elle on ratait des entrées. On a dû lui avouer au Parc - avec beaucoup de ménagements! - que ce n'était vraiment plus possible, qu'elle ne devait plus venir. On a décidé de lui faire une petite rente. Elle a refusé. Elle a dit: "Si vous me faites ça, je vais mourir sur la scène". Sans le savoir, elle se prenait pour Molière...

Ce sont là des personnages qui font aussi partie de la vie du théâtre. Ils sont aussi importants que les comédiens. Je me souviens qu'elle s'était fait attraper par Raoul de Manez qui était la vedette du Parc à ce moment-là. Il devait rentrer au deuxième acte en smoking, et il n'a trouvé qu'une chaussette noire. Le drame! Florida courant dans tous les sens, pleurant - parce qu'elle pleurait facilement et qu'elle ne pouvait pas faire face, la pauvre! - tout le monde s'est mis à chercher la chaussette de Raoul. Mais, distrait comme il l'était, Raoul avait mis deux chaussettes au même pied!

* * *

- D Là aussi, sur Raoul, on peut raconter beaucoup d'histoires. Il avait joué un Shakespeare aux Galeries, je ne sais plus lequel. Il terminait un tableau avec sa voix un peu trop dans le masque, mais qui avait ce charme qui n'était qu'à lui seul. Cette voix un peu nasillarde. En fin de tableau, il devait dire, en clamant bien haut: "Au galop, Messala!" Avec sa diction un peu heurtée, un soir il a dit: "Au gala, mes salauds!"
- B A propos de Raoul, une autre anecdote: lors d'une tournée au Congo, la troupe du Théâtre National s'apprête à reprendre l'avion pour regagner la Belgique. Notre Raoul est en retard évidemment. Lorsque ses amis frappent à la porte de sa chambre, il leur ouvre en pyjama et s'excuse en disant: "Emmenez déjà mes bagages, ils sont prêts. Je vous retrouve à l'aéroport." Les comédiens montent dans le petit bus qui les emmène, un peu inquiets quand même du retard de leur camarade. Avec raison: juste avant le départ de l'avion, Raoul arrive à toutes jambes vêtu d'un superbe pagne: tous ses pantalons étaient restés dans les valises! Pour la plus grande hilarité du personnel noir de l'aérodrome, bien sûr.
- D On a joué "Egmont" à la Grand'Place, dans une mise en scène de Charles Kleinberg. Le spectacle a été joué plusieurs fois. Oscar Lejeune (1904-1970) l'avait déjà monté avec Victor Francen (1888-1977). Dans la mise en scène de Kleinberg, Raoul jouait Egmont. Le texte était enregistré, on jouait en play-back. En voyant arriver Egmont, la foule devait dire: "Comme il a l'air triste, notre Egmont!" Il y avait un monde fou sur la Grand'Place. Raoul adorait ça. A son entrée, les gens l'applaudissaient. Raoul souriait à tout le monde, envoyait des baisers, pendant que le texte disait: "Comme il est soucieux!".

Un jour, au Parc, on lui a fait une blague. Tous les acteurs étaient là l'après-midi pour répéter. On a vu Raoul arriver en courant, ne sachant plus très bien quelle heure il était et ce qu'on jouait. Tout le monde a fait semblant de rentrer dans sa loge comme pour s'habiller. Raoul à son tour est allé mettre son costume, et quand il est revenu, prêt à entrer en scène, tous les comédiens étaient partis! Il était tout seul. Parce que c'était un jour de relâche!

Quand on a joué "Roméo et Juliette" à Beersel, dans la distribution, il y avait un comédien qui d'ailleurs est mort jeune. Il s'appelait Jean Jouchmans. On l'appelait Joujou. Il tenait le rôle de Paris. Dans cette adaptation, le rôle était très court, et comme tout jeune comédien, Joujou aurait voulu avoir un rôle plus long avec un peu plus de texte. Il faisait le duel de la fin avec Raoul. Mais Raoul détestait se battre en scène. Il détestait l'épée. Le combat avait été très bien réglé. Mais certains soirs, Raoul n'avait pas envie de se battre. Alors, Joujou, qui voulait faire son duel, disait: "Allez, à gauche! Pare! Reviens!" Et Raoul lui répondait: "T'es mort! T'es mort! T'es mort!" Nous, nous étions tous autour d'eux avec des torches. Nous ne pouvions plus nous retenir de rire. Je crois que le public a dû souvent se demander pourquoi toutes ces torches tremblaient. Parce qu'à la distance, nous, évidemment, on entendait ce qu'ils disaient.

* * *

D L'histoire de la brochure à la télé est aussi un souvenir mémorable. Je ne sais plus qui réalisait. Raoul arrive le premier jour des répétitions pour la lecture: il avait perdu sa brochure. On lui donne une autre brochure. Deux jours après, il la perd aussi. Il part à Mons faire une radio. A l'époque, on avait la chance de faire une radio de temps en temps, et de travailler à la télévision! Bon. Notre Raoul part à Mons. Dans le studio, il oublie sa troisième brochure. Le lendemain, il répétait le matin très tôt, à 9 H je crois, au studio Sonar, derrière le Collège Saint-Michel. Il avait déjà perdu trois brochures et il essayait de nous piquer la nôtre! On se défendait. Il a pris le train pour Mons le matin à la première heure pour reprendre sa brochure. Il est parvenu à se faire ouvrir la porte du studio. Il a retrouvé sa brochure. Il est revenu, il était déjà un peu en retard. Il a sauté dans un taxi et quand il est arrivé au studio... il avait oublié sa brochure dans le taxi! Il était fort fâché. Il disait que c'était une conjuration. "J'ai fait tout ça, et je n'ai plus de brochure!"

Raoul était ainsi: rempli de gentillesse et de distraction.

Des nouvelles du front

Pour rappel, l'Onem de Huy nous fait des misères en prétendant que l'activité que nous prestons pour l'asbl Transhumance, qui nous emploie habituellement comme artistes « au cachet » est plus importante que celle que nous voulons bien déclarer, et que par conséquent, nous ne sommes plus disponibles sur le marché de l'emploi.

Ce que nous réfutons totalement, étant donné que cette asbl nous déclare systématiquement quand nous avons des prestations de type artistique (représentations, accueils, répétitions, animations...) et que de plus, nous avons une autorisation de travail bénévole accordée par l'Onem pour 10h de travail administratif et organisationnel par semaine. L'Onem ne dispose d'aucune preuve à cet égard mais se base sur l'interprétation subjective de la situation par ses fonctionnaires.

La décision administrative définitive de l'Onem est tombée : remboursement des 150 derniers jours d'indemnisation (plus de 5000 euros) et exclusion du droit aux allocations pour 18 semaines dont 12 avec sursis pour chacun de nous.

Maître Jeanray a introduit pour nous un recours au tribunal du travail de Huy, nous allons donc au procès. Il faudra sans doute des mois pour que la première audience soit fixée, et nous attendons (avec curiosité) d'avoir connaissance du dossier que l'Onem va remettre à l'instruction.

Il va de soi que l'issue de ce procès pourra avoir des conséquences pour tous en terme de jurisprudence, principalement pour les artistes « porteurs de projets ». Nous continuerons donc à vous informer, et pensons qu'il serait utile de rouvrir une réflexion sur le statut de l'artiste, qui visiblement ne tient pas du tout la route.

A bientôt donc,

Catherine Blanjean et Benoît Postic

Bilan 2006

Le bilan lu en Assemblée Générale ainsi que le budget prévisionnel pour 2007 peuvent être consultés en nos bureaux.

Agréation de l'Union comme "Association représentative d'utilisateurs" (ORU)

Par Pierre Dherte

Quelques jours avant notre Assemblée Générale du 26 février dernier, la Ministre Fadila Laanan avait signé par un arrêté du Gouvernement de la Communauté française, l'agréation de l'Union des Artistes comme étant une association représentative d'utilisateurs.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement?

Cela veut dire que dorénavant, comme le sont également d'autres associations en ayant fait la demande et agréées dans les mêmes conditions que nous, l'Union des Artistes est considérée comme suffisamment crédible par la Ministre pour défendre et représenter officiellement ses membres dans les instances d'avis, de décision ou de concertation en Communauté française et ce, pour une durée de cinq ans à dater de la signature de l'arrêté du 15 février 2007.

Quelles sont les instances dans lesquelles l'Union pourra maintenant défendre, par voix délibératives et consultatives, la voix de ses membres ?

Avant, les comédiens et les artistes unionistes en particulier n'étaient pas ou peu représentés! Nous pouvions toujours manifester nos droits, nos revendications ou nos propositions, mais nul n'était tenu d'en tenir compte, autant dans le secteur des arts de la scène que dans celui de l'audiovisuel ou du cinéma.

Aujourd'hui, c'est différent. Reconnaissant qu'il y avait là un "manque à gagner", le gouvernement et l'administration de la Communauté française nous avaient déjà fait confiance à l'ASCO pour représenter les comédiens, entre autres, à la Commission du Comité de Concertation des arts de la scène, au Comité de Concertation du Cinéma et de l'audiovisuel ou encore à la Commission de Sélection des films. Aujourd'hui, c'est sous la responsabilité et par les administrateurs désignés du CA de l'Union que nous porterons la défense et la représentativité de nos membres dans des instances aussi importantes que :

- · Comité de Concertation des Arts de la Scène
- Conseil Supérieur de l'Art Dramatique (CSAD)
- Conseil de l'aide aux projets théâtraux (CAPT)
- Conseil de l'Art de la Danse
- Conseil des Arts forain, du Cirque et de la Rue
- Conseil de la Musique Classique
- Conseil de la Musique Contemporaine
- · Conseil des Musiques non classiques
- Conseil interdisciplinaire
- · Conseil du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse
- etc.

Pour le 7 avril prochain, nous remettrons à la Ministre une liste de noms d'administrateurs de l'Union désignés au sein de notre CA pour siéger avec voix délibératives dans les différentes instances d'avis parmi celles énoncées plus haut et qui nous concernent directement à l'Union. C'est pour nous l'accomplissement d'un pas supplémentaire sur le chemin de l'engagement professionnel, chemin entamé il y a quatre ans lors de mon admission comme administrateur à l'Union avec l'intention d'y développer, entre autres, le point 2 de nos statuts : "assurer la défense morale des professions de nos membres".

Les membres désignés par la Ministre dans les instances d'avis siégeront au nom de leurs associations et non plus en leurs noms personnels!

P.S.: le document comportant la liste complète de toutes les instances d'avis et l'appel à candidatures étant trop long pour être imprimé dans ce bulletin, vous pourrez toutefois le consulter sur notre site internet à la rubrique "Agréation de l'Union" (http://www.uniondesartistes.be)

Pierre Dherte



Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant agréation d'une organisation représentative d'utilisateurs, pris en application du décret du 10 avril 2003 relatif au fonctionnement des instances d'avis oeuvrant dans le secteur culturel

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret de la Communauté française du 10 avril 2003 relatif au fonctionnement des instances d'avis oeuvrant dans le secteur culturel, notamment l'article 7 tel que modifié par le décret du 20 juillet 2005 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 juin 2006 portant exécution du décret du 10 avril 2003 relatif au fonctionnement des instances d'avis oeuvrant dans le secteur culturel, notamment l'article 6,

Considérant que l'association a notamment pour objet social, à l'exclusion de toute tendance politique, confessionnelle ou philosophique,

- De resserrer entre les artiste du spectacle les liens de solidarité professionnelle et de confraternité,
- D'assurer la défense, entre autres, morale, des professions, des membres,
- D'accorder à ses membres, en certaines circonstances une aide matérielle ;

Considérant que les conditions d'agréation telles que définies à l'article 7 du décret du 10 avril 2003 sont remplies ;

Arrête :

Article unique: l'asbl Union des Artistes du Spectacle / ASCO (Association des Comédiens), enregistrée sous le numéro d'entreprise 410.857.554, est agréée en tant qu'organisation représentative d'utilisateurs pour une durée de cinq ans à dater de la notification du présent arrêté.

Bruxelles, le

15 -00- 7007

Pour le Gouvernement de la Communauté française, la Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse,

Fadila LAANA

Publicité

L'UNION DES ARTISTES

Récompense votre fidélité

Sans ENGAGEMENT ni DEPLACEMENT de votre part.

En vous offrant l'étude de vos assurances Voiture et Incendie par un Courtier Indépendant et à des Tarifs de Groupe très Préférentiels

*INCENDIE et VOITURE jusqu'à 35%

Cela vous séduira, c'est certain ...

Remplissez dès maintenant cette demande ou téléphonez directement au 02/385.02.64 ou 0495/510901; Fax 02/387.19.42; Mail: ass.blistin@portima.be

Nom	:
Prénom	:
Date de nais	ssance:
Adresse	:
Téléphone	:
Compagnie	(s) Actuelle(s) *
Bonus Malu	ıs :

1	ASSURANCES BLISTIN sprl
AXA	ASSURANCES-PRETS-FINANCEMENTS
ASSURANCES	N° CBFA: 40.887

^{*} Suivant bonus-malus et garanties souscrites



Le difficile cheminement de la Convention Collective Sectorielle!

Par Pierre Dherte

Vous avez certainement eu vent, comme bien d'autres, de la négociation d'une **Convention Collective Secto- rielle** fixant les conditions de rémunérations dans le secteur des spectacles d'art dramatique d'expression scénique en Région wallonne et en Région de Bruxelles Capitale, donc pour nous tous en Communauté française!

A La différence des **Conventions Collectives d'Entreprises** ne concernant que les institutions les ayant signées (Théâtre National, le Théâtre du Rideau de Bruxelles, le Théâtre de la Place, le Théâtre Royal du Parc, Groupov) la Convention Collective *Sectorielle* concerne l'ensemble des employeurs et des artistes du secteur des arts de la scène en Communauté française. De plus, elle s'applique aux entreprises subventionnées OU NON!

On voit ici les incidences d'un tel texte pour nos membres mais également pour tous les artistes en général et pour tous les techniciens travaillant dans le secteur des arts de la scène!

Rappel des principaux barèmes minimaux en vigueur pour les théâtres ayant déjà signé une Convention Collective d'Entreprise :

• + ou - 2.200 € pour tous les artistes, sans distinction d'âge.

Proposition des barèmes minimaux dans le nouveau texte de la Convention Collective Sectorielle :

- 1.800 € pour les artistes de moins de 30 ans.
- 2.100 € pour les artistes de plus de 30 ans.

La procédure pour la validation de cette Convention Sectorielle passe par la **Commission paritaire 304** entre les syndicats d'employés et d'employeurs :

- La Convention a été signée en groupe de travail le 15 décembre dernier.
- Le dossier est revenu le 6 mars en séance plénière de la commission paritaire 304 pour validation du texte mais celui-ci n'a pas été signé par l'ensemble des délégués présents.

Pourquoi?

Il semblerait qu'il y ait eu un problème de représentativité au niveau des délégués syndicaux d'employés CGSP. En effet, Nicola DONATO a dû quitter la réunion puisque n'étant plus membre de cette Commission, deux délégués syndicaux (ACV et ACOD) se sont opposés à sa présence. Il restait alors trois délégués en séance pour la CGSP (Alexancre von SIVERS, COLLARD et André POITOUX) qui eux-mêmes, n'étaient pas d'accord collégialement sur la signature du document.

D'un autre côté, la CSC retirait sa signature cependant accordée en groupe de travail le 15 décembre 2006 tandis que le banc syndical néerlandophone estima que sa présence n'était plus nécessaire et quitta la séance!

Au retour en séance, la confusion s'installa sur la validité de ce projet sachant que seule la dernière page portait des signatures. La Présidente et la Secrétaire avaient beaucoup de difficultés pour rendre le plus officiellement possible ce qui se passait. Plusieurs membres signalaient que logiquement il fallait parapher chaque page du projet de Convention afin de valider son contenu avant d'apposer sa signature sur la dernière page.

Après quoi, suite à plusieurs demandes, il a été convenu que la Présidente essayera de convoquer un groupe de travail francophone ouvert aux représentants néerlandophones qui souhaitent y assister. Plusieurs représentants patronaux devant voir leurs mandants avant de se prononcer sur ce groupe de travail éventuel.

Quelle est la position de l'Union des Artistes ?

Nous reconnaissons:

- L'initiative et les démarches entreprises pour permettre une telle Convention Sectorielle attendue par beaucoup depuis très longtemps;

Nous regrettons:

- Le refus d'une partie des représentants syndicaux d'employés de participer à nos multiples invitations d'information et de concertation à propos d'un sujet qui concerne pourtant directement l'ensemble de nos membres.
- Que le texte de la Convention ait été négocié "au secret" et sans concertation préalable des représentants du secteur.

Nous constatons:

- Que suite à la récente scission de la Chambre Patronale, cinq de nos principaux théâtres (National, Varia, Poche, Rideau, Mons) ne sont plus représentés à la Commission Paritaire 304 et qu'ils serait judicieux d'entamer au plus tôt les démarches nécessaires pour y retourner.
- Que la situation est loin d'être simple également du côté syndicats-employés si l'on tient compte des procédures évoquées ci-haut.

Nous nous réjouissons:

- De la mise en place d'un (ou de) groupe(s) de travail consultatif(s).
- Des nouvelles propositions de rendez-vous de concertation annoncés par des représentants syndicaux d'employés et d'employeurs avec l'Union des Artistes.

Réflexions à propos de la Convention Collective Sectorielle

Par Pierre Dherte

Peut-être serait-il judicieux de remettre sur la table des négociations : le système "des cliquets", "la progressivité suivant l'ancienneté dans la profession" et "l'alignement des barèmes minimaux" sur ceux des actuelles Conventions d'Entreprises...

Tout en reconnaissant le travail accompli, tant du côté patronal que du côté des syndicats-Culture, dans la préparation et dans la rédaction du texte que nous avons pu lire récemment, nous nous (et nous vous) posons quelques questions à propos de la future Convention Collective Sectorielle :

- 1) Etant donné qu'il est clair que ni les jeunes compagnies, ni par exemple certaines compagnies émanant du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse, ni certaines compagnies conventionnées ou en "compagnonnage", ni enfin certains théâtres ayant "pignon sur rue" ne pourront appliquer les barèmes de la Convention Sectorielle (1800 € ou 2100 €), certains employeurs d'artistes (et pas les moindres !) continueront à travailler "hors la loi" en employant les artistes sous contrat pour des périodes plus courtes que leur occupation réelle et sans payer l'ensemble des répétitions prestées. La situation se rapprochera donc de celle que nous vivons déjà bien souvent aujourd'hui. Or, un des buts de la Convention Sectorielle n'est-il pas d'envisager un "mieux être" pour les utilisateurs concernés ? Pourquoi ne pas imaginer **un système de cliquets** suivant les subventions octroyées aux institutions, comme l'ont fait les flamands ? Pourquoi ne pas envisager enfin une évolution progressive ? (nous avons en CFWB beaucoup d'aides ponctuelles à la jeunesse mais bien peu pour après !)
- 2) Même si nous savons que les Conventions d'Entreprises prévalent sur la Convention Sectorielle (à condition que les dites Conventions d'Entreprise aient été déposées au Ministère du Travail, ce qui ne semble pas être le cas pour beaucoup d'entre-elles!) ; sachant d'autre part que ni les petites compagnies, ni même certaines autres institutions ne pourront appliquer les barèmes minimums proposés, ceux-ci demeurent cependant bien en deçà des barèmes actuellement appliqués par les institutions signataires (+ ou 2200 € et ce, pour tous les artistes, tous âges confondus)! En 1999, cependant, dans un texte intitulé "Chronique d'une Convention Collective", le syndicat FGTB-culture se basait sur les montants des Conventions d'Entreprise de l'époque et précisait, je cite, "nous n'avons aucune raison de brader nos chiffres qui résultent de Conventions déjà existantes".
- 3) Nous relevons que les artistes en dessous de 30 ans auront droit à un salaire minimum de 1800 € et que TOUS les autres auront droit à un salaire minimum de 2100 € bruts. Nous constatons que ces 2 montants sont inférieurs à l'actuel barème des conventions d'entreprise à savoir, + ou 2200 €, d'application pour TOUS les artistes et sans distinction d'âge! Nous déplorons le fait que dans la proposition, il n'y ait aucune valorisation de l'expérience professionnelle entre 30 ans et .. après! Du côté flamand, il y a **un système progressif** opérationnel dès la mise en circulation sur le marché professionnel.
- 4) Sans oser la comparaison, nous relevons tout de même une injuste différence entre les barèmes appliqués pour le personnel de la RTBF, par exemple, quand on sait qu'un cableur ou qu'un assistant réalisateur peuvent prétendre à un barème minimum de ... 3200€! Nous avons également relevé le fait que du côté flamand, même si on sait qu'il y a plus de moyen là-bas, les barèmes progressifs permettent à un comédien de 30 ans par exemple d'obtenir 2601,63 €, à un de 40 ans d'obtenir 3206,35 € et enfin à un autre de 47 ans d'obtenir ... 3690,13 €! Nous sommes loin de nos 1800 € ou 2100 €!! Nous aimerions savoir si la différence des moyens de financement alloués aux secteurs des arts de la scène dans les deux communautés permet à elle seule de justifier un tel écart dans les montants proposés!

En conclusion:

Nous pensons qu'il serait souhaitable de ne pas dévaloriser ni "précariser" nos professions qui le sont déjà suffisamment et permettre au moins une équivalence sur ce qui a été contracté par certains en l'améliorant, entre autres, par les suggestions précitées!

Qu'il serait souhaitable d'envisager (dans des champs d'exception ?) certains "ajustements" calqués sur le modèle flamand (cliquets, système progressif, ..) sans changer fondamentalement le texte déjà existant.

Que l'ensemble de ces suggestions seraient probablement les bienvenues en propositions à débattre dans les instances concernées !

Nous rappelons que 1800 € brut par mois, à l'heure d'aujourd'hui, c'est à peine plus que le chômage!

Que cela risque de conforter l'idée que l'ONEM est et restera le principal employeur d'artistes!

Que cela n'encourage pas vraiment non plus la perspective du travail!

Note de Paul Gérimon

N'oublions pas non plus les chanteurs, danseurs et musiciens (classiques, de variété ou de jazz) qui sont sans cesse confrontés à une concurrence déloyale: à talent égal, l'artiste étranger coûtera toujours moins cher à l'employeur car il ne laisse en Belgique qu'un abattement de 18% d'impôts tandis que notre artiste belge (suite à cette loi pernicieuse qui « permet » le double statut d'indépendant ou de salarié), s'il est salarié (ce qui est de plus en plus rare), laisse 33% au fisc de son salaire brut (cela avec un précompte professionnel minimal de 11%), les énormes charges salariales étant aux frais de l'employeur, et s'il choisit le statut d'indépendant, soit il laisse 50% de son salaire au fisc, soit il est obligé de passer par une Mutualité d'Artistes qui le salariera (afin de conserver un statut d'artiste) moyennant plus de 50% de son salaire. Où est l'arnaque?

Pour votre information:

Voici quelques liens utiles et mis en ligne à propos de la Convention Collective Sectorielle:

- 1/ Le texte de la Convention Collective Sectorielle est en ligne sur notre site à la rubrique "Informations".
- 2/ Précisions (datant de 2002, donc non indexés depuis 5 ans) à propos des théâtres ayant signé (seulement 5 !) et des théâtres n'ayant pas signé une Convention Collective d'Entreprise ainsi que du barème minimum syndical et des montants octroyés pour les défraiements et les indemnités de repas de l'époque : http://www.lafas.be/Textes/ConventionCollective/precisions.htm
- 3/ Membres de la Chambre Patronale des théâtres (en 2002, avant qu'elle ne se scinde en 2, il y a peu !) http://www.lafas.be/Textes/ConventionCollective/ChambrePatronale.htm
- 4/ Critères d'admission pour être admis comme membre de la Chambre Patronale: http://www.lafas.be/Textes/ConventionCollective/criteresadmissionChPatr.htm
- 5/ Exemplaire d'un contrat type de Convention Collective d'Entreprise à dater du 1er septembre 2000 et émanant de de la CGSP Art Dramatique avec la liste des signataires de l'époque : http://www.lafas.be/Textes/FGTBCGSPCulture/ConvCol.htm
- 6/ Chronique d'une Convention Collective (historique et rappel des faits. Texte émanant du syndicat) http://www.lafas.be/Textes/FGTBCGSPCulture/ChrConvCol.htm



Où sont passés les comédiens belges ?

Par Pierre Dherte

Jean-Michel Vovk et moi-même siégeons en tant que membres délibérant à la Commission de Sélection des Films. Cette Commission est composée de 5 membres, de son Président Dan Cukier et de son Vice-Président Francis De Laveleye. Elle a pour mission de donner un avis sur des dossiers de films longs métrage cinéma pour lesquels la Communauté française donne (ou pas) un financement selon les choix résultant des membres en question. Les enjeux sont assez importants sachant par exemple qu'à la dernière Commission, nous avons eu à lire 26 projets de scénario pour les "seconds longs métrages" avec un montant alloué par la C.F. de 500.000 € par film majoritaire choisi et un budget total de financement évalué entre 4 et 5 millions d'euros par film !

Les films majoritaires doivent répondre à certains critères de quotas en matière d'emplois de techniciens cadre (chef opérateur, ingénieur son, etc.) et de comédiens belges dans les rôles principaux, secondaires et petits rôles. Ces quotas ont été peaufinés à Prospère où Jacques Monseu et moi-même siégeons également.

Or, au dernier collège de la Commission de Sélection des Films du mois de mars, j'ai relevé deux projets de films où il n'y avait strictement aucun comédien belge proposé dans un cas et trop peu ou pas dans les bonnes catégories dans l'autre! J'ai soumis au Président Dan Cukier un texte que je vous joins ici et celui-ci fera "remonter" la proposition au Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel présidé par Henry Ingberg où nous tenterons de mettre en place des balises et des "gardes-fous" pour éviter à l'avenir qu'une telle situation ne se reproduise sans dispositions préalables!

Voici le texte en question que j'ai rédigé et qui a été porté par l'ensemble des membres de la Commission :

Note à la Commission de Sélection des Films

Tout en reconnaissant que nous siégeons à la Commission en nos noms personnels, il faut reconnaître également qu'il est impossible pour nous de faire totale abstraction de nos attachements professionnels et des incidences que ceux-ci peuvent engendrer sur ce qui nous est demandé de faire ;

Par ailleurs, étant producteur, scénariste, journaliste ou comédien, nous n'ignorons pas non plus que la multiplicité de nos regards « particuliers » garantissent d'autant mieux l'équité démocratique de nos choix « d'ensemble ».

Nous précisons:

- •Que nous souhaitons soulever ce point délicat hors du débat d'avis sur les projets en question et sans l'intention de les « pénaliser » par l'évocation relevée.
- •Que les remarques de réglementation ne sont normalement pas du ressort du rapporteur et qu'il est déjà difficile pour lui d'avoir à « juger » certains collègues ou d'éventuels employeurs ou encore des collaborateurs potentiels!
- •Que le questionnement soulevé relève des dossiers de production sur lesquels il nous est également demandé de nous prononcer.

Nous relevons le fait que deux projets parmi les 26 reçus à la présente Commission du 15 et 16 mars 2007 prêtent à confusion (ou du moins à questionnement) et de manières distinctes pour chacun d'entre eux par rapport à leur appartenance à la catégorie « Aide à la production pour un film Majoritaire Belge » .

Le premier projet est considéré par l'administration comme Majoritairement belge alors qu'il ne répond pas correctement ni entièrement à la règle qui précise qu'il faut au moins un (co)scénariste belge francophone ou un interprète belge francophone dans un rôle important ou encore, deux interprètes belges francophones dans des rôles secondaires importants. Nous relevons par ailleurs un budget affecté pour les interprètes canadiens à 365.800 € par rapport à 23.000 € côté Belge.

Le choix de la langue anglaise se justifie-t-il par rapport au projet artistique sachant, par exemple, que le personnage de « la petite fille » sera belge et ne maîtrisera probablement pas la langue anglaise? Le rôle de « la petite fille » est par ailleurs signalé dans la « Fiche Interprètes » en tant que « second rôle » alors qu'il se retrouve positionné parmi les « petits rôles" dans le devis détaillé de production!

Quant au deuxième projet relevé, nous sommes ici devant un projet Majoritaire Belge qui ne comprend aucun interprète belge francophone! Cependant, il est correctement « validé » si on tient compte du contexte européen!

Pour une des premières fois, nous sommes confrontés au cas de figure qui touche au contexte juridique européen qui précise que la nationalité ne peut être un critère d'accès d'aides au cinéma.

On peut toutefois se poser la question de savoir pourquoi la CFWB se retrouve en tête de liste des « si bons élèves » scrupuleux de respecter cette règle européenne qui a pourtant « échappé » aux français (système à « points »), aux danois, aux allemands et à tant d'autres!

Nous relevons par ailleurs que seuls les comédiens et les scénaristes sont « pénalisés » par ce contexte juridique européen! En effet, côté techniciens, les postes cadre exigés en CFWB sont toujours respectés!

Nous notons enfin que l'Union Européenne est aujourd'hui un ensemble de 27 pays(1) auxquels il faut ajouter, depuis le premier janvier 2007 la Bulgarie et la Roumanie (pays non « neutres » pour le cinéma!).

Cependant, cette même Union Européenne nous précise par contre qu'il faut effectivement compter sur les critères liés au contenu culturel de l'œuvre et que ceux-ci sont compatibles avec le droit communautaire. L'œuvre doit avoir un intérêt culturel pour la CFWB (ex. : refléter l'identité culturelle francophone belge !).

Dans son rapport de groupe de travail sur le sujet (5 octobre 2005), l'administration de la CFWB précisait, je cite, « qu'il était clair que le Centre du cinéma continuera à aider les projets dans le même sens qu'aujourd'hui et que cela restait l'objectif majeur ».

Même s'ils sont d'une haute valeur artistique, la multiplicité de tels projets précités, engagés sans le concours de nos créateurs, ne valorisent pas vraiment l'objectif économique visant à renforcer l'industrie audiovisuelle nationale en favorisant la création d'emploi artistique.

La territorialisation est indispensable au développement d'un tissu artistique et industriel solide et il est nécessaire de favoriser des cinémas nationaux profondément ancrés dans le paysage local sans que cela ne constitue une entrave à la coproduction.

Nous demandons:

- •Que l'administration tienne compte de l'ensemble des remarques précitées pour l'avenir.
- •Que la Commission tienne compte de l'ensemble des points énoncés en les actant et en les reprenant « au débat » et à l'ordre du jour de notre prochaine séance plénière ainsi que de préférence au Comité de Concertation.
- •Qu'elle examine attentivement les critères de nationalités requis et particulièrement pour les interprètes et pour les scénaristes.
- •Qu'elle se prononce clairement sur l'acceptation (ou non) des « enfants » considérés (ou pas) comme interprètes belges principaux ou secondaires dans les films majoritaires sachant que l'agréation des dossiers se base sur ce genre de critère pour évaluer le respect des quotas de comédiens belges.

Pierre Dherte, Le 10 mars 2007

¹ France, Allemagne, Espagne, Italie, Royaume-Uni, Portugal, Autriche, Bulgarie, Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Slováquie, Slovénie, Suède, République tchèque, Roumanie, Bulgarie et ... Belgique!



Hommage à Muriel Stanislas

Ma chère Muriel,

On dit que ce n'est pas lorsqu'un être cher nous a quittés qu'il faut lui trouver toutes les qualités mais bien de son vivant. Une fois de plus cela s'avère exact car nous ne t'avons pas assez montré combien on t'appréciait! Notre seule excuse est, peutêtre, de n'avoir jamais imaginé que tu nous quitterais ainsi, sur la pointe des pieds, à seulement 47 ans. Nous oublions que nous sommes éphémères.

Ceux parmi nous qui t'ont connue lors de ton entrée à la Compagnie des Galeries (vers 1978, si je ne m'abuse) s'étaient immédiatement rendu compte de ton talent et de ton impact comique sur le public, qu'aujourd'hui tu laisses orphelin de ceux-ci.

Faire rire n'est pas donné à tout le monde, c'est un don, qu'aucune école ne peut apprendre. Ce don, tu le possédais! Peut-être était-ce dû aux antécédents génétiques de ton papa et de ta tante!

En un mot, tu étais une merveilleuse comédienne et une adorable camarade.

Crois-moi, tu nous manques. Nous ne t'oublions pas et tu restes dans mes pensées.

Tu sais, ce petit mot n'est pas un adieu, juste un « au revoir ».

Robert Roanne

Hommage à Maryse Dussart

Le 6 janvier 2007, Maryse Dussart nous quittait. Chanteuse de charme, bilingue comme elle se plaisait à le rappeler non sans humour. Femme adorable, unioniste convaincue, elle est entrée à l'Union en 1956.

Ayant légué son corps à la science, l'enterrement aura lieu à une date qui nous sera communiquée par la Faculté de Médecine de l'ULB.

Nous reviendrons donc ultérieurement sur l'hommage, la cérémonie d'adieu et l'article.

Jacques Monseu

Naissance

de Imane

« J'ai eu la chance » nous dit Sylvie Landuyt, le 15 décembre dernier, de mettre au monde ma deuxième fille, Imane, qui me donne à moi, à Milla et à mon compagnon Louis Cardinal, beaucoup de bonheur.

Naissance de Arthur

Arthur, dans une grande simplicité, est né le 25 décembre 2006 – il est le fils de Stéphanie Moriau et Michel de Warzée.

Naissance de Milan

Milan (prononcer Milann) – signe particulier : « gourmand » - a vu le jour le 14 janvier 2007, son grand frère Flavien et ses parents France Quenon et David De Windt nous en font part.

Naissance

de Adèle

« Une petite tendresse, neuf mois de grossesse, un petit effort, un joli trésor » et voilà Adèle arrivée sur terre le 28 février 2007 ; fille de Franck et Luce Dacquin et sœur de Camille et Kellian.

Naissance de Martin

« Petit Martin est arrivé le 20 mars, à 15h30, dans la chaleur douillette de son foyer, afin de nous annoncer le printemps dans nos cœurs! Floriane, maman et papa sont très heureux et très fiers et vivent avec intensité ce nouveau Miracle de La Vie!»

Anne-Gaëlle et Paolo Doss.



Bienvenue à ces bambins et nos vœux les plus chaleureux à tous!



Le site de L'union!

par Pierre Dherte

Notre site est régulièrement visité. Quelques 1132 visites ont été relevées sur 6 mois ! Comme nous l'ont fait remarquer quelques-uns, on pourrait également y intégrer de nouvelles rubriques (archives Union, billets d'humeur, historique de l'Union, etc.). L'idée est excellente! Pour qu'elle se concrétise, nous vous demandons d'envoyer à l'Union (union.des.artistes@skynet.be) ou à pierre@dherte.com vos fichiers textes au format "Word" et vos photos au format "Jpg". Dès réception de vos "dossiers" déjà mis en page, nous essaierons au mieux de les intégrer au site déjà

Pierre Dherte



Site de l'Union : http://www.uniondesartistes.be



Fichier administratif optimisé

Pour le bureau de l'Union!

par Pierre Dherte

Comme évoqué lors de notre AG, j'ai programmé et optimisé le fichier administratif pour le bureau de l'Union. Travail déjà entamé l'année dernière et complété désormais aujourd'hui. En effet, grâce à la programmation optimisée de notre nouveau logiciel, les tâches administratives ont été simplifiées et notre base de données relationnelle optimisée.

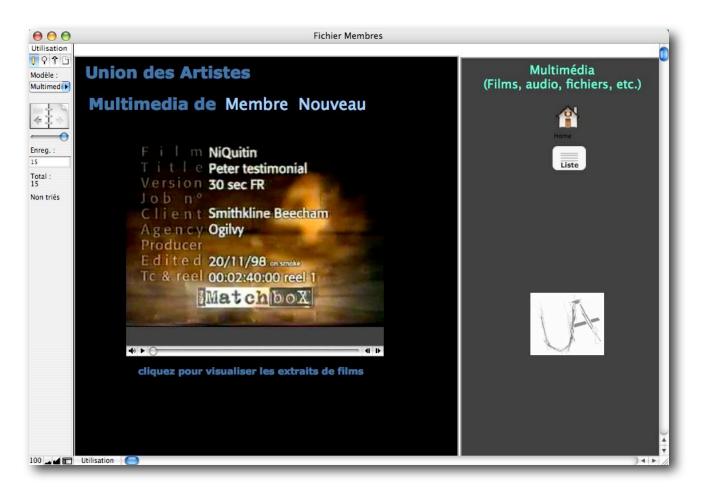
Nous pouvons maintenant exécuter des recherches très précises sur les champs d'entrées des membres comme par exemple: trier les membres selon leur catégorie d'âge, leur profession, selon qu'ils sont cotisants ou allocataires, selon leur pseudonyme ou leur nom. On peut également répertorier en quelques "clics" les cotisations impayées par dates; envoyer des e-mail groupés ou personnalisés; on peut imprimer des lettres types pré formatées, des étiquettes, des envois ciblés, etc.

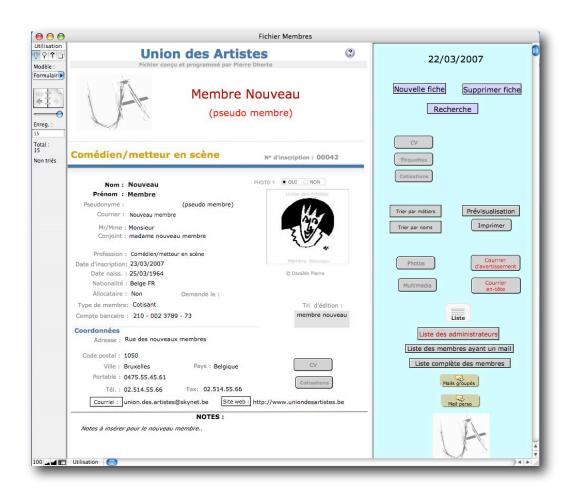
Ainsi par exemple, nous avons découvert que sur l'ensemble de nos membres, l'Union comprend actuellement 223 adhérents de plus de 60 ans; 69 entre 30 et 40 ans et 14 de moins de 30 ans! Même si il y a une évolution dans les dernières tranches d'âge, on peut encore évoluer!

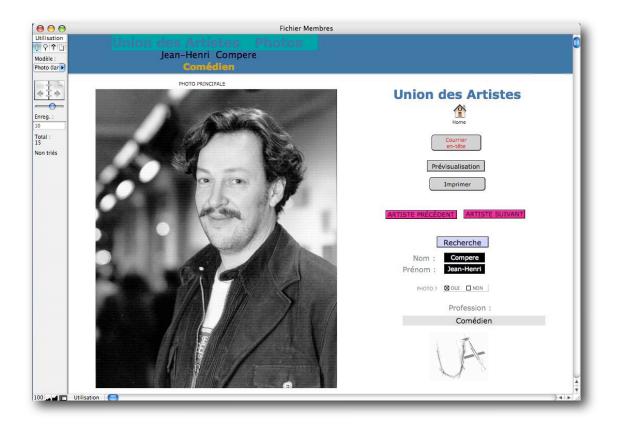
Les possibilités sont également accrues pour l'insertion media. Nous pouvons non seulement intégrer des photos digitalisées mais aussi des extraits vidéo ou audio! Nous avons malheureusement constaté également que seuls 183 membres nous ont communiqué leur adresse e-mail et trop peu encore ... leur photo!

Faites-le pour l'Union mais aussi pour vous!

Pierre Dherte









Concours d'une oeuvre lyrique

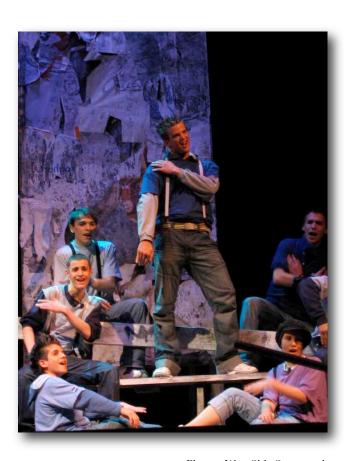
Par Paul Gérimon

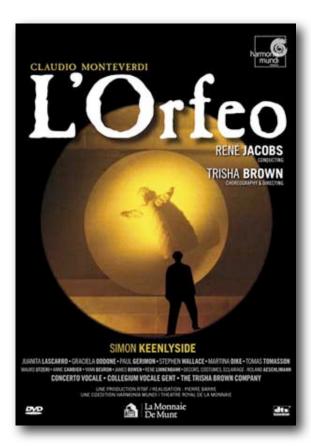
Les inscriptions au Concours d'une Oeuvre Lyrique 2007 resteront ouvertes jusqu'au 16 avril

La sortie du double DVD « L'ORFEO » de Monteverdi chez Harmonia Mundi où Paul Gérimon chante le rôle de Caronte face à l'Orfeo de Simon Keenlyside (Live au Théâtre Royal de la Monnaie avec le film de Pierre Barré « Le dernier chant d'Orphée » réalisé durant les deux mois de répétition de cette production TRM - RTBF - Brooklyn Academy of Music). Ce double DVD a reçu « Le Choc du Monde de la Musique 2006 » et cette production, mêlant la musique et la danse dans une mise en scène de Trisha Brown et sous la direction musicale de René Jacobs, a été primée « Meilleur Spectacle Lyrique de l'Année » par la presse internationale.

A NE PAS RATER: La Comédie Musicale « West Side Story » de L.Bernstein par une troupe de 40 chanteurs et danseurs et un grand orchestre: à l'Aula Magna (Louvain-la-Neuve) les 5 et 6 mai 2007 et au Centre culturel de Woluwé-Saint-Pierre le 12 mai 2007. Réservations à la FNAC, tél.: 02/275.11.11.

Paul Gérimon





Photos: West Side Story et photo extraite du DVD L'Orfeo

Programmation pour

le Festival d'Avignon 2007



THÉÂTRE DES DOMS

L'équipe du **Théâtre des Doms**² a le plaisir de vous informer de la programmation retenue à l'occasion du 61è Festival d'Avignon, qui se déroulera **du 6 au 27 juillet 2007**.

Parmi une centaine de candidatures, nous avons retenu pour témoigner de la vitalité de la création artistique en Wallonie et à Bruxelles les six spectacles suivants :

Hansel et Gretel (Compagnie Résidence Catherine en co-production avec le Théâtre de la Place), de et avec Anne-Cécile Vandalem et Jean-Benoît Ugeux

Grouba (Théâtre Oz), spectacle musical "tous publics" avec Didier Laloy, Fred Malempré et Marc Malempré, mis en scène par Tania Malempré

Etat de Marche (Audience Production en partenariat avec les compagnies STOC! et Toute une Nuit), de et avec Laurence Vielle et Jean-Michel Agius ainsi que Catherine Graindorge et Elie Rabinovitch. Sous le regard de Pietro Pizzuti.

Moi, Michèle Mercier, 52 ans, Morte (Groupe TOC et Compagnie du dehors), texte de Marie Henry, avec Mélanie Zucconi, Natacha Nicora, Céric Lenoir, Sophie Sénécaut, Hervé Piron et Yannick Duret, mis en scène par Anne Thuot et Raphaël Noël

Le Silence des Mères (Compagnie Biloxi 48 et le Théâtre de la Place des Martyrs), texte de Pietro Pizzuti, mis en scène par Christine Delmotte, avec Valérie Bauchau, Suzy Falk, Nicole Valberg et Farida Boujraf

S(e)mall Belgian Cabaretje (La Charge du Rhinocéros en coproduction avec Le Public et le Théâtre du Chien Ecrasé), de et avec Claude Semal et Eric Drabs. Mis en voix par Martine Kivits et en jeu par Laurence Warin

Ce choix, pour la sixième édition au Théâtre des Doms, veut refléter la ligne éditoriale qui s'affine autour d'écritures de "chez nous", de métissages dramaturgiques, de croisements textes/musique/images...

Les détails de cette programmation (horaire, visuel, lectures, débats, animations...) seront communiqués au cours du mois de mai. Toute information peut être obtenue par le site internet : http://www.lesdoms.be

Nous remercions les nombreux candidats qui n'ont pas été retenus pour leur énergie, leur investissement et leur patience.

² Pierre Dherte est membre de l'Assemblée Générale du Théâtre des Doms et de son Conseil de Programmation.

Un dernier « MOT » en guise d'au revoir



Chères amies, chers amis,

Ce 6 mars, je me suis présenté au poste de Président au Conseil d'administration. Depuis 1993, je me présentais seul.

Démocratiquement, le Conseil a choisi Jacques Monseu, qui cette fois se présentait aussi.

Finalement, après réflexion, j'ai accepté de me présenter comme vice-Président.

N'ayant pas souhaité être Président jadis – si cela avait été le cas je me serais présenté à la suite d'André Debaar à l'époque où l'Assemblée générale élisait le Président, je le suis devenu parce que plusieurs personnes m'ont poussé à me présenter, dans le nouveau système d'élection au sein du bureau. Je croyais ne pas pouvoir m'y soustraire. Et d'année en année, je me suis représenté en prévenant chaque fois le Conseil d'administration que je ne pourrais pas, dans le meilleur cas, venir à l'Union à plus d'une permanence sur trois en période scolaire, et c'est la plus grande partie de la saison de l'Union, puisque je suis pris 3 matins par semaine par mes cours au Conservatoire de Bruxelles.

D'abord Président faisant fonction en 1991, puis Président en mai 1993, cela faisait donc seize ans que j'étais là. C'est beaucoup. Sans doute trop! Avec mes défauts et mes manques, mais aussi ma bonne volonté. Parfois la lassitude me gagnait, mais je me représentais quand même, seul. J'ai peut-être eu tort. On aurait pu croire que je me représentais à perpétuité. Non.

Mon envie était d'arrêter prochainement. Je me suis néanmoins représenté cette année et cette fois Jacques s'est présenté aussi et a été élu. Il a toujours été un vice-président dévoué, dynamique et compétent dans bien des domaines. Il m'a souvent remplacé. Il sera, j'en suis sûr, un bon président, qui apportera une nouvelle impulsion à l'Union. Pour ma part, je m'efforcerai de continuer à la servir.

Je voudrais remercier toutes les administratrices et administrateurs que j'ai côtoyés, qui n'ont pas compté leur temps et leur énergie, parfois pour un seul mandat de trois ans, ou pour huit mandats (24 ans) comme Léon Dony ou Raymond Lescot. La solidarité n'a pas été un vain mot pour eux tous.

Un énorme merci à Françoise, qui depuis maintenant 22 ans, assume le secrétariat avec compétence et a souvent compensé mes oublis.

Et je termine en remerciant tous ceux d'entre les membres qui pendant ces seize ans m'ont redit leur confiance et – pourquoi ne pas le dire – souvent aussi leur affection. Je ne l'oublierai pas.

Bernard Marbaix

Union des Artistes du Spectacle Avantages offerts

Avantages offerts par l'Union des Artistes

Avantages accordés sur demande aux membres affiliés depuis un an minimum et en règle de cotisation :

- 1. Allocation de naissance 186 € par enfant. Document à fournir: photocopie de l'acte de naissance. La demande doit parvenir à l'Union dans un délai maximum de 6 mois.
- 2. Allocation de décès 496 € en cas de décès d'un membre aux héritiers directs OU à la personne qui assume les frais de funérailles. Documents à fournir: photocopies (acte de décès et frais funéraires).
- 3. Allocations trimestrielle Après minimum 20 ans de présence à l'Union. Documents à fournir: photocopie de la carte d'identité.

De 65 à 69 ans (95 €) À partir de 70 ans (115 €)

Dans tous les cas : indiquer le numéro de compte bancaire sur lequel la somme sera versée.



Françoise Bouserez est présente en nos bureaux de la galerie Agora les lundis, mardis, et jeudis de 10 à 14 h. Vous pouvez aussi appeler le N° 02/513.57.80 durant les mêmes heures ou utiliser notre courriel: union.des.artistes@skynet.be. En dehors de cet horaire, un répondeur automatique enregistrera votre message ou votre fax..

Sous certaines conditions:

- 1. Intervention dans les frais de maladie, d'hospitalisation, de prothèse, ...
- 2. Prêts d'argent sans intérêt
- 3. Conseils juridiques relatifs à la profession assurés par Maître Pierre Jeanray (première consultation gratuite, après approbation du conseil d'administration).
- 4. Dons en argent et aide dans les cas graves.

De plus :

- 1. La qualité de membre permet d'être repris dans le fichier Cinéma-TV que l'Union met en permanence à la disposition de tous les employeurs intéressés.
- 2. D'autre part, l'Union s'efforcera, dans la mesure du possible, de vous donner les renseignements ou d'orienter les recherches qui vous seraient nécessaires pour toute démarche utile à l'exercice de votre métier.

Demande d'admission Union des Artistes

Questionnaire d'adhésion :	Questionnaire à remplir pour notre fichier cinéma - TV :
Pseudonyme :	
Patronyme :	Couleur des yeux :
Prénoms :	Couleur des cheveux :
Lieu et date de naissance :	Corpulence:
État civil :	Taille:
Nationalité :	Sports pratiqués :
Nom & prénom de l'époux(se) :	Langues parlées couramment : Autres aptitudes spéciales :
Activité dans le spectacle :	•
Date des débuts :	Observations: (détails complémentaires que vous aimeriez faire
Adresse:	connaître)
Téléphone :	
Fax :	
Courriel:	
N° de compte bancaire :	

En sollicitant mon admission à l'Union des artistes en qualité de membre effectif, je m'engage à payer ma cotisation au début de chaque année (soit 25 €) et à me conformer aux statuts qui régissent l'Association, ainsi qu'à son règlement d'ordre intérieur.

Signature du demandeur Signatures des deux parrains

(Signatures et noms en majuscules)

+ Joindre une photo d'identité pour la carte de membre, + minimum une photo de qualité pour la parution dans le bulletin et nos fichiers + un C.V. complet avec les rôles principaux joués, le nom des metteurs en scène ou réalisateurs de films ainsi que des théâtres ou productions cinématographiques.

Envoyez votre demande à :

UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE

Rue Marché aux Herbes, 105/33 - Galerie Agora 1000 Bruxelles

Tél. & Fax: 02/513.57.80 - GSM: 0474/38.21.00 Courriel: union.des.artistes@skynet.be Site Internet: http://www.uniondesartistes.be